

1978-2008



30 ans

Une brève
histoire du
CEPII

par **GÉRARD MOATTI**

Sommaire

PRÉFACE PAR CHRISTIAN STOFFAËS	5
UNE BRÈVE HISTOIRE DU CEPII	7
AVANT LE CEPII : UN PIONNIER ET SON ÉQUIPE	8
SOVIÉTOLOGUES ET MODÉLISATEURS	9
L'ACTE DE NAISSANCE	10
UN SOCLE ET DES AMBITIONS	12
LE CEPII FORGE SES OUTILS	13
UNE VISION VOLONTARISTE	14
LE TEMPS DES GRANDES SYNTHÈSES	15
PLUS PRÈS DE L'ACTUALITÉ	17
UN CHOIX CRUCIAL	19
LA « CULTURE DE LA RECHERCHE »	20
UN PROJET TROP RADICAL ?	22
« MONTÉE EN GAMME » SUR LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX	24
LIBERTÉ, FLEXIBILITÉ, RÉACTIVITÉ	27
UN PARI CONSTAMMENT RENOUVELÉ	29
CHRONOLOGIE	31
LÉGENDES DES ILLUSTRATIONS	35
LES SITES INTERNET DU CEPII	37



*Une brève
histoire du*
CEPII

Préface

Le CEPII a trente ans, l'âge de la maturité.

À l'ère de la globalisation, notre organisme constitue le principal institut d'économie internationale français, et l'équivalent – ou le correspondant privilégié – des homologues dont disposent d'autres grands pays et des services d'études économiques internationales des grandes agences intergouvernementales.

C'est en 1978 qu'a été créé le Centre d'études prospectives et d'informations internationales dans le contexte de la modernisation de l'administration économique conçue par le Premier ministre Raymond Barre, lui-même professeur de sciences économiques, et donc particulièrement bien placé pour observer et comprendre l'importance des rapports entre les études économiques et la politique économique.

Avec Michel Albert, alors Commissaire au Plan, et Jean-Claude Casanova, son conseiller économique, Raymond Barre avait eu l'intuition formidable de la mondialisation qui allait complètement transformer notre manière d'appréhender l'économie française et européenne, nécessitant de nouveaux outils, de nouvelles expertises. Et ce, à une époque où l'économie de notre pays, encore tournée vers ses frontières intérieures, récemment convertie au Marché commun, nostalgique des Trente Glorieuses, éprouvait la dure expérience du double choc du prix du pétrole et de la concurrence des nouveaux pays industriels.

Héritier du GEPI, le CEPII a, dès le départ, le souci permanent de fonder ses travaux sur une analyse attentive des données. Une des originalités du CEPII est son statut, à la fois institut de recherche économique guidé par l'excellence scientifique, gage de sa légitimité internationale, et service de l'État, dans l'orbite du Commissariat général du Plan, gage de son utilité pour la nation dans toutes ses composantes. Ses homologues à l'étranger sont régis sous des statuts variés : organismes internationaux, administrations économiques, centres de recherche, think tanks, universités, fondations, etc.

Mais le CEPII a considérablement élargi son champ d'expertise depuis lors – aux marchés financiers, aux taux de change, à l'économie industrielle, aux politiques économiques, etc. – tout visant à l'excellence dans sa mission de service public, au service des ministères utilisateurs qui jouent un rôle prédominant au conseil d'administration qui adopte le programme de travail. Le CEPII s'est attaché ces dernières années à développer ses liens avec les entreprises tournées vers la globalisation.

Au cours de ces trente ans, le Centre a évidemment beaucoup évolué, mais toujours avec le souci permanent de fournir une vision cohérente de l'économie mondiale et une attention particulière pour la qualité des données chiffrées sur lesquelles il appuie ses analyses. La religion des chiffres n'est-elle pas le gage de la rigueur scientifique dans un domaine particulièrement stratégique ?

C'est ce que nous montre Gérard Moatti dans l'historique qu'il a eu l'amitié d'écrire pour cet anniversaire. Il nous décrit une histoire vivante, faite de personnalités, d'audaces, de débats, de longues heures laborieuses, de succès et parfois d'échecs, de surprises et de satisfactions. Centre de recherche sur la mondialisation, le CEPII a lui-même fait face à une concurrence internationale croissante dans le domaine des idées, des modèles et de l'expertise. Il y a répondu par des progrès constants dans ses méthodes de travail et par son insertion dans les réseaux de recherche européens et internationaux.

Aujourd'hui, la qualité des recherches menées au CEPII est largement reconnue à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. Ses travaux sont intensivement utilisés par les décideurs privés et publics, en France et en Europe. Ils sont repris par la presse et communiqués au grand public.

Cette reconnaissance est le gage de sa légitimité et de sa capacité à s'exprimer, et à être écouté dans la communauté scientifique des instituts d'économie internationale dont il fait partie, là où s'analysent les faits et où se forment les idées.

À l'heure où la France s'interroge sur les bienfaits de la mondialisation et de l'intégration européenne, sur la vulnérabilité du pays à la concurrence des grandes économies émergentes, aux fluctuations de l'euro ou à la concurrence fiscale, sur sa capacité à conquérir des marchés et des emplois, à l'heure aussi où se manifeste une crise financière internationale particulièrement vive, on ne peut que se féliciter de disposer, en France, de cet outil de réflexion et de recherche qui nous apporte sinon des réponses définitives à nos questions, du moins des éléments solides pour alimenter nos débats de politique économique.

Nous sommes reconnaissants à tous les personnels du CEPII, à ses anciens présidents et directeurs, toujours proches, qui veillent attentivement sur notre destin et nous soutiennent de leurs conseils et de leur influence, et à tous ceux qui ont contribué à bâtir et fortifier cet outil et continuent aujourd'hui de le développer.

Merci aussi à Gérard Moatti, infatigable pédagogue de la culture économique, pour avoir si bien réussi à dégager les grandes lignes de l'histoire du Centre, son unité comme ses virages.

Bonne lecture à tous.

Christian Stoffaës
Président du Conseil du CEPII
Président de l'Institut d'Histoire de l'Industrie
21 janvier 2008



ne brève histoire du CEPII

1963. La France vient de sortir de l'épreuve algérienne et se tourne vers le grand large. À l'intérieur, c'est le temps de la croissance et de la modernisation rapide, des grands projets, de l'aménagement du territoire. À l'extérieur, la construction européenne est entrée dans sa « deuxième étape » et se cherche un avenir. En janvier, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer ont signé le traité d'amitié qui consacre le couple franco-allemand, moteur des évolutions futures d'une Communauté qui ne compte encore que ses six membres fondateurs. 1963, c'est aussi un moment critique de la Guerre froide : à l'automne précédent, la crise de Cuba a mis le monde au bord de l'affrontement nucléaire.

Pour l'économie française, l'ère coloniale s'achève. Au début des années soixante, la structure des échanges extérieurs est en pleine mutation : la part des anciennes colonies dans nos exportations baisse à un rythme rapide, celle de nos partenaires européens devient prépondérante. C'est le déclin des marchés protégés : les entreprises entrent dans le jeu de la concurrence ouverte. Dans une économie encore largement dirigée par l'État, la présence sur les marchés étrangers devient un mot d'ordre national, et la compétitivité un impératif. Mais ces ambitions exigent un certain degré d'information et une capacité de prévision sur ce qui se passe au-delà des frontières. Or, dans ce domaine, l'Hexagone est encore un désert. Si la connaissance de l'économie française a fait de remarquables progrès avec l'élaboration de la comptabilité nationale sous la houlette de grands commis comme Claude Gruson ou François Bloch-Lainé, le champ des économies étrangères reste très peu couvert.





Avant le CEPII : un pionnier et son équipe

C'est dans ce contexte que naît le GEPEI (Groupe d'études prospectives des échanges internationaux), rebaptisé plus tard GEPI (Groupe d'études prospectives internationales). Son créateur est Michel Courcier, haut fonctionnaire atypique, économiste au tempérament d'entrepreneur. Issu de la première promotion de l'ENA, il a travaillé avec Claude Gruson au SEEF¹, ancêtre de la direction de la Prévision. Sa carrière l'a conduit en Afrique et en Asie, où il a aidé plusieurs pays (Sénégal, Madagascar, Cambodge...) à bâtir leurs systèmes de comptes publics. En 1963, il a 40 ans. Il est convaincu que la politique économique française et la stratégie des entreprises doivent s'appuyer sur une bonne connaissance de l'économie internationale. Son ambition est d'abord de collecter et d'harmoniser toutes les données disponibles pour réunir, en quelque sorte, les éléments d'une « comptabilité mondiale ».

Au gouvernement et dans la haute administration, ceux qui comprennent l'intérêt du projet sont rares, mais bien placés. Il y a, entre autres, Hubert Rousselier, qui dirige alors le Centre français du commerce extérieur (CFCE), Philippe Huet, qui a occupé plusieurs postes de direction rue de Rivoli, ou Jean Serisé, au cabinet du ministre de l'Économie Valéry Giscard d'Estaing. En outre, à cette époque où la diplomatie gaullienne recherche une position indépendante entre les États-Unis et le bloc soviétique, l'Élysée souhaite disposer de la meilleure information possible sur les économies de l'URSS et des pays du Comecon.

Michel Courcier constitue donc une petite équipe – une sorte d'OVNI administratif placé sous l'aile du CFCE. Elle s'installe d'abord quai Branly, puis déménage avenue d'Iéna, en face de son organisme de tutelle, avant de s'en séparer géographiquement pour aboutir rue Saint-Denis – une localisation dont l'exotisme n'est guère en harmonie avec l'austérité de son travail, mais qui symbolise bien l'indépendance de son statut. Le groupe se structure assez vite en trois cellules : les spécialistes des économies de l'Est (dont Jean-Pierre Saltiel, Gérard Thirion, bientôt rejoints par Georges Sokoloff, puis par Chantal Beaucourt, Gérard Wild, Anton Brender, Françoise Lemoine, ou François Joyau qui travaille sur la Chine) ; les généralistes (dont Yves Le Go, Philippe Rossillon, puis Gérard Lafay, Michel Fouquin, Agnès Chevallier...), qui suivent l'économie mondiale et les échanges internationaux, et harmonisent les données provenant de multiples sources ; et un petit observatoire des firmes multinationales, animé par André-Paul Weber.

Les recrutements se font par cooptation, parfois par l'intégration de jeunes économistes affectés au GEPI dans le cadre de leur service militaire. Des liens existent avec le monde académique : certains chercheurs préparent leur thèse de doctorat et poursuivent une carrière universitaire. Malgré la diversité des centres d'intérêt, le groupe restera de taille modeste – une vingtaine de personnes – mais la conscience de défricher des domaines nouveaux entretient une ambiance fébrile et fait de la « famille » GEPI un creuset d'échanges d'idées et d'informations.

¹ Service des études économiques et financières du ministère des Finances.

Soviétologues et modélisateurs

Ainsi, l'équipe chargée des économies socialistes travaille en collaboration avec les « généralistes » pour élaborer des modèles cohérents : « *Michel Courcier nous a appris ce qu'était un tableau d'échanges interindustriels* », se souvient un soviétologue du groupe. À la demande de l'Élysée, le GEPI prépare un dossier pour le voyage du général de Gaulle en URSS, en 1966. Une aubaine : à cette occasion se constitue, entre le Commissariat général du Plan côté français et le Gosplan côté soviétique, un « Groupe d'information économique réciproque », dont le GEPI devient la clé de voûte : son président est Philippe Huet et son secrétaire exécutif Gérard Wild. Les chercheurs français vont avoir l'occasion d'effectuer de nombreux voyages en URSS, de nouer des contacts avec des responsables économiques locaux, d'accéder à des informations beaucoup plus précises et fiables que celles que dispensent les sources officielles – et plus approfondies que les données publiées par la CIA américaine. Des réseaux se créent, des collaborations s'instaurent : notamment avec *Le Courier des pays de l'Est*, une revue qui dépend elle aussi du CFCE, et dont deux membres du GEPI (Jean-Pierre Saltiel et Georges Sokoloff) seront rédacteurs en chef ; et avec le Centre d'études sur l'URSS et la Chine, créé en 1967 au sein de La Documentation française. Le GEPI, qui représente la France au Comité économique de l'OTAN, ne cherche pas la notoriété : en dehors des articles publiés dans *Le Courier* ou dans des revues comme les *Cahiers de l'ISMEA*, que dirige François Perroux, il produit essentiellement des notes et des rapports pour ses « clients » publics – l'Élysée, les ministères de l'Économie et des Affaires étrangères, le Plan, le SGDN²...

Parallèlement, l'équipe des économistes généralistes poursuit l'autre vocation originelle du GEPI : élaborer les instruments capables de fournir en permanence une vue d'ensemble, documentée et prospective, de l'économie de la planète. Elle se lance dans l'élaboration d'un modèle mondial multisectoriel – il n'en existait aucun à l'époque – baptisé MOISE (Modèle intersectoriel de simulation économique), fondé sur la matrice *input/output* de Leontieff. Gérard Lafay, qui entre au GEPI en 1966, s'investit immédiatement dans ce projet, auquel il consacrera en 1973 sa thèse de doctorat. À une époque où l'informatique utilise encore les cartes perforées, la petite cellule du GEPI va faire tourner son modèle, la nuit, sur les énormes ordinateurs d'IBM place Vendôme, ou sur ceux de l'INSEE dans le XV^e arrondissement... MOISE, qui fonctionnera jusqu'à la fin des années soixante-dix, n'est pas exploité seulement pour nourrir les travaux internes. Il servira, par exemple, pour les études sur les conséquences de la dévaluation du dollar, réalisées en vue de la rencontre Pompidou-Nixon aux Açores en décembre 1971, ou pour simuler les conséquences des chocs pétroliers. Surtout, MOISE marque le point de départ d'une entreprise de modélisation de l'économie mondiale qui occupera le CEPII tout au long de ces trente dernières années, avec des acronymes comme MIMOSA, MARMOTTE, et aujourd'hui MIRAGE et INGENUE.

² Secrétariat général de la Défense nationale.





4

L'acte de naissance

Depuis 1963, cependant, les temps ont changé : marché commun, flottement des monnaies, essor des échanges commerciaux, décollage asiatique... En 1978, Raymond Barre est à Matignon. Économiste de renom, il a pu constater, quand il était vice-président de la Commission européenne, le retard de la France dans l'expertise sur les questions internationales. Ayant été ministre du Commerce extérieur, il est au courant de l'activité du GEPI. À l'époque, le ministère des Finances détient pratiquement le monopole de l'information et de la prévision économiques : à côté de l'INSEE et de la Direction de la Prévision n'existent, pour l'essentiel, que deux organismes proches des entreprises et dotés de moyens modestes – Rexeco et le COE³ –, ainsi que le BIPE, qui dépend de la Caisse des Dépôts, plutôt tourné vers les études sectorielles. L'objectif du Premier ministre (conseillé par Jean-Claude Casanova) est double : instaurer un véritable pluralisme et faire une place beaucoup plus large à l'international.

Le GEPI est tout désigné pour servir de base à ce projet. Reste à lui trouver un terrain d'accueil dans l'appareil administratif. Ici intervient Michel Albert : commissaire adjoint au Plan depuis 1976 (il en deviendra commissaire en 1978), il a été un des principaux collaborateurs de Raymond Barre à Bruxelles. Il souhaite, lui aussi, une diversification de l'information et des études économiques. Par ailleurs, il connaît Michel Courcier, avec lequel il a milité au sein du mouvement « La Vie nouvelle », d'inspiration personaliste, et ce dernier plaide vivement pour un rattachement de son centre au Plan.

Ce sera chose faite au début de 1978 : le Premier ministre crée le CEPII à partir de l'ancien GEPI. La note qu'il adresse le 9 janvier au ministre délégué à l'Économie, Robert Boulin, mérite d'être citée :

« La France doit se doter d'un organisme qui élabore et diffuse une information étendue et de haute qualité sur l'évolution des marchés mondiaux, sur la stratégie des principaux pays étrangers et des firmes multinationales et sur les perspectives à moyen et long terme de l'environnement international.

Il m'apparaît que le Groupe d'études prospectives internationales (GEPI) actuellement rattaché au Centre français du commerce extérieur doit pouvoir constituer le noyau d'un tel organisme. (...) La solution de rattachement de cet organisme au Commissariat général du Plan (...) paraît la meilleure. (...) Ce rattachement (...) manifeste le caractère interministériel de l'entreprise ; par ailleurs, il permettra plus facilement au nouvel organisme de répondre aux demandes qui émaneront non seulement des administrations, mais aussi des entreprises et des organisations socioprofessionnelles (...) ».

³ Centre d'observation économique de la Chambre de commerce de Paris.

Cette « feuille de route » assez visionnaire, à une époque où l'on ne parlait pas encore de mondialisation, est une reconnaissance du travail du GEPI, et apporte à l'équipe un soulagement : en effet, les liens avec le CFCE se sont nettement distendus, et le courant ne passe pas très bien à cette époque avec la DREE⁴, qui exerce la tutelle à l'échelon supérieur de la hiérarchie administrative. Le rattachement au Commissariat général du Plan est donc très bien accueilli. « *La décision de Raymond Barre est arrivée à temps* », reconnaissent plusieurs des chercheurs qui ont vécu cette transition. Michel Albert quitte le Plan en 1981, mais c'est la gauche – en l'occurrence Michel Rocard – qui le nomme président du Conseil du CEPII en 1982, succédant à Philippe Huet. Il le restera pendant treize ans, jusqu'en 1995, avec une double préoccupation : préserver l'indépendance du Centre et lui permettre de développer ses relations internationales.

Entre-temps, le gouvernement a confié à René Lenoir et à Baudouin Prot (aujourd'hui patron de BNP-Paribas) un rapport sur « l'information économique et sociale », qui sera remis en 1979, confirmant la nécessité du pluralisme. Vont alors être créés dans les deux années suivantes, toujours sous l'impulsion de Raymond Barre, de nouveaux centres : l'Ipecode⁵, proche du patronat, à partir de l'ancien Rexeco, l'OFCE⁶, dans l'orbite de la Fondation des Sciences politiques – puis l'IRES⁷, proche des syndicats, qui ne verra officiellement le jour qu'en 1982, sous le gouvernement Mauroy.

⁴ Direction des relations économiques extérieures.

⁵ Institut de prévisions économiques et financières pour le développement des entreprises, qui deviendra ensuite REXECODE.

⁶ Observatoire français des conjonctures économiques.

⁷ Institut de recherches économiques et sociales.





Un socle et des ambitions

C'est donc du 20 mars 1978 qu'est daté le décret « portant création d'un Centre d'études prospectives et d'informations internationales ». La transformation du GEPI en CEPII se traduit par un double changement. De dimension : le nombre des collaborateurs directs va pratiquement doubler pour dépasser la quarantaine, et des conseillers scientifiques vont rapidement s'y adjoindre, dont Michel Aglietta, économiste de l'école de la régulation et spécialiste des questions monétaires. Changement, aussi, de statut : l'organisme est doté d'un Conseil où figure, parmi les membres de droit, tout ce que la haute fonction publique compte de responsables économiques – le commissaire au Plan, les directeurs du Trésor, de l'INSEE, de la DREE, de

l'Industrie, un sous-gouverneur de la Banque de France, le secrétaire général de la Défense nationale... Il ne travaillera plus en franc-tireur, en marge de l'administration, mais sous le regard de sa tutelle et de ses « clients » potentiels au sein de l'appareil d'État. Dans la pratique, cependant, il conservera une large autonomie : si le Conseil émet des suggestions et se prononce sur les grandes orientations, il approuve le plus souvent les programmes de travail présentés par les directeurs.

Michel Courcier reste quelques mois à la tête du CEPII, avant de laisser la place à Christian Sautter, qui est entré dans l'équipe en 1978. Ce dernier ajoute à un parcours classique (issu de l'ENSAE, il a été responsable des études et programmes de l'INSEE) une particularité rare à l'époque : il vient de passer une année au Japon, dont il a étudié de près l'économie. À un interlocuteur qui lui faisait remarquer que le futur responsable était plutôt classé à gauche, Raymond Barre aurait répondu : « À un haut fonctionnaire, on ne demande pas sa carte de parti ». Promptement, Christian Sautter installe le Centre dans la voie tracée par son « acte de naissance » – la note du Premier ministre citée plus haut. Il s'agit, d'une part, d'un organisme d'étude, principalement voué à « répondre aux demandes » pour éclairer les décisions (ce qui le distingue, à ses yeux, d'un centre de recherche). D'autre part – à la différence du GEPI –, sa mission est aussi de « diffuser l'information » vers un lectorat plus large que les cercles administratifs et politiques : ainsi naissent, dès 1979, deux publications toujours actives aujourd'hui, *La Lettre du CEPII*, qui suivra un rythme à peu près mensuel, et la revue trimestrielle *Économie prospective internationale*⁸.

⁸ Elle sera rebaptisée en 1994 *Économie internationale*.

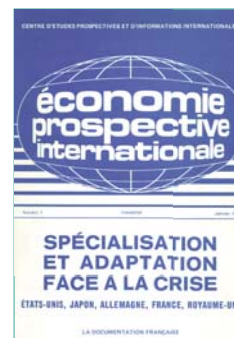
Le CEPII forge ses outils

La Lettre du CEPII, dont la publication commence en mai 1979, est lancée dans la hâte, avec les moyens du bord : textes ronéotés, feuillets agrafés. À partir du quatrième numéro, daté d'octobre, elle est publiée par La Documentation française, en version imprimée, avec une maquette attrayante⁹ et la mention du dépôt légal : ce changement de présentation symbolise bien le passage de l'artisanat à la « respectabilité » – mais la petite équipe, qui s'élargit progressivement, continue de creuser les questions sur lesquelles elle bénéficie d'une expérience accumulée et d'instruments originaux. Le format et le « cahier des charges » de *La Lettre* – quatre pages, des tableaux et graphiques, mais pas de formulations mathématiques ardues – permet désormais de dévoiler une richesse d'analyse jusqu'alors réservée à un cercle étroit. Gérard Lafay, qui en sera le rédacteur en chef jusqu'en 1993, poursuit une réflexion sur les ressorts de la compétitivité et les stratégies de spécialisation. Ces thèmes sont également chers à Christian Sautter qui a étudié de près les raisons de la réussite japonaise : il signe, avec Laurent de Mautort, une étude sur « La concurrence industrielle à l'échelle mondiale », publiée dans le numéro préparatoire de la revue du CEPII.

C'est aussi dans cette période de transition qu'est entreprise la constitution d'une banque de données, baptisée CHELEM (Comptes harmonisés sur les échanges et l'économie mondiale), mission confiée à Michel Fouquin. CHELEM comportera plus tard trois volets, consacrés respectivement au commerce international, aux économies nationales (PIB, population, taux de change...) et aux balances des paiements. La tâche s'inscrit bien dans la vocation du GEPI, poursuivie par le CEPII : bâtir une « comptabilité multinationale », en collectant et en harmonisant les informations provenant de diverses sources. Les données fournies par CHELEM vont servir de base aussi bien aux grandes synthèses du CEPII qu'à des études plus ciblées. Elles sont, en même temps, diffusées par voie télématique auprès des chercheurs et des administrations.

L'économie mondiale présentée comme un ensemble structuré, l'analyse des échanges internationaux appuyée sur des classifications cohérentes de pays et de produits, les concepts de spécialisation « offensive » et « défensive », l'articulation entre les stratégies des firmes et celles des États : ces modes de représentation commencent à se répandre dans le public, notamment à travers la presse, dont *La Lettre* devient une des sources régulières. Celle-ci, outre quelques éclairages spécifiques sur les économies nationales ou régionales (les États-Unis, les pays de l'Est, les « Nouveaux pays industriels » qu'on appellera plus tard « émergents »), répond de façon claire et documentée à des questions d'actualité latente entrant dans le

⁹ *La Lettre du CEPII* changera plusieurs fois de maquette, mais gardera son exigence de clarté et de lisibilité, sous la houlette de rédacteurs en chef vigilants (depuis 1998, Agnès Chevallier).





8

champ de l'action politique. Ainsi, le n° 2 (juin 1979) s'inquiète des besoins de l'Europe en énergie et préconise une hausse de la fiscalité pétrolière pour modifier les structures de consommation : un conseil qui sera largement suivi par les gouvernements français... Le n° 9 (septembre 1980) explique en quoi la sous-évaluation du dollar (déjà !) est une arme économique. Le n° 12 (décembre 1980) évalue les stratégies de spécialisation de cinq grands pays (dont la France) à partir des données de la base CHELEM.

Une vision volontariste

Les mêmes préoccupations apparaissent dans la revue : le thème du n° 1 (janvier 1980) est « Spécialisation et adaptation face à la crise », celui du n° 5 (janvier 1981) « Redéploiements géographiques et rapports de force industriels ». À travers cette production intellectuelle se dessine une vision volontariste de l'économie : les « avantages comparatifs », grâce auxquels tous les pays sont censés tirer profit du développement des échanges, ne tombent pas du ciel, ils se construisent dans le cadre national. D'où l'importance des stratégies de spécialisation, de l'innovation et de la politique industrielle. À une époque où la fin des changes fixes, les chocs pétroliers, les débuts de la révolution informatique, transforment l'économie mondiale, les études du CEPII plaident implicitement en faveur de politiques actives. Elles contribuent à convaincre les responsables qu'un pays comme la France – contrairement aux idées dominantes pendant les « Trente glorieuses » – ne peut pas être compétitif dans tous les domaines, et qu'il lui faut développer ses points forts dans les secteurs où la demande augmente le plus vite. Elles affinent la mesure des spécialisations nationales en mettant au point de nouvelles méthodes de calcul des « avantages comparatifs révélés », tenant compte à la fois des soldes commerciaux par produit ou par secteur et de la taille des pays exportateurs.

Le Centre, dont Gérard Lafay est directeur adjoint, est alors constitué de trois départements¹⁰. Michel Fouquin supervise celui des « Systèmes d'information », Anton Brender celui des « Études et scénarios », Gérard Wild celui des « Économies des pays socialistes ». Fin 1980, l'équipe abandonne la rue Saint-Denis pour s'installer dans le XV^e arrondissement, rue Georges Pitard. En mai 1981, Christian Sautter quitte la maison pour devenir, à la suite de l'élection de François Mitterrand, conseiller technique à l'Élysée, dont il deviendra ensuite le secrétaire général adjoint. Yves Berthelot le remplace : comme son prédécesseur, il sort de Polytechnique et de l'ENSAE, il est passé par le Plan et l'INSEE, mais sa carrière l'a conduit à s'intéresser particulièrement aux problèmes du développement – une dimension nouvelle qu'il introduit au CEPII.

9



¹⁰ Un secrétariat général sera adjoint en 1982, successivement assuré par Émile Gilbert, Anne-Marie Boudard et Frédérique Abiven.



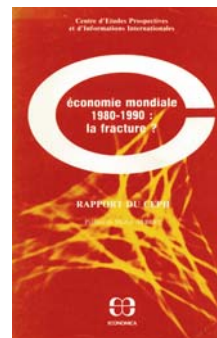
10

Le temps des grandes synthèses

Cette période sera marquée par trois innovations. D'abord, l'élaboration de «rapports» périodiques sur l'économie mondiale, qui, publiés aux éditions Economica, deviendront des ouvrages de référence : en janvier 1983 paraît *Économie mondiale : la montée des tensions*, suivi de *Économie mondiale 1980-1990 : la fracture ?* en octobre 1984. Ces vastes synthèses reflètent ou anticipent les évolutions de la décennie : débuts de la globalisation financière, crise de la dette, essoufflement des économies socialistes, défis européens... Pour Yves Berthelot, il s'agit à la fois d'asseoir l'image du CEPII à l'extérieur et de renforcer, à l'intérieur, la cohésion de l'équipe, en faisant collaborer les différents départements à une tâche commune.

D'autres initiatives contribuent au rayonnement du Centre. En 1982, son directeur est chargé par Jacques Attali, conseiller spécial de François Mitterrand, d'organiser à Paris, sur deux journées, une réunion internationale d'économistes, en préparation du sommet du G7 à Versailles. À l'occasion de cette manifestation – à laquelle assistent notamment le prix Nobel Wassily Leontieff, Nicholas Kaldor et John Williamson, l'économiste qui inventa l'expression « consensus de Washington » – commencent à se nouer des liens durables avec les *think tanks* étrangers, notamment avec l'*Institute for International Economics* (IIE) de Fred Bergsten (aujourd'hui *Peterson Institute for International Economics*). La revue *Économie prospective internationale* accueille des contributeurs étrangers : le numéro du 1^{er} trimestre 1982, consacré à la « Reaganomie », comporte plusieurs articles d'économistes américains (et une contribution du grand économiste hongrois Bela Balassa).

Enfin, l'ouverture vers les acteurs de l'économie se concrétise avec la création en 1982, sous la houlette successivement de Gérard Lafay, Évelyne Douville et Michel Fouquin, du CIREM (voir l'encadré).



11

Le Club du CEPII et le CIREM : des ouvertures sur le monde

Il entre dans la vocation du CEPII, telle qu'elle est définie par le décret du 20 mars 1978, d'« effectuer des travaux qui lui seraient commandés par les entreprises, les organisations syndicales et professionnelles et les organismes de recherche ». C'est ainsi que naît, le 13 novembre 1981, un club d'entreprises nommé CIREM (Club d'information et de réflexion sur l'économie mondiale). Cette association à but non lucratif va développer les liens entre la recherche du CEPII et le monde de l'économie : d'une part, en organisant des événements autour de thèmes d'actualité, à partir des travaux du Centre ; d'autre part, en gérant des conventions d'études entre le CEPII et des adhérents du club ou des organisations internationales.

Devant la montée en puissance de cette deuxième activité, il est décidé en 2001 de scinder le CIREM en deux associations distinctes : le Club du CEPII reprend l'activité « club » (organisation de réunions et de conférences pour ses adhérents), tandis que le CIREM se concentre sur la gestion des conventions d'étude et l'insertion du CEPII dans les réseaux de recherche internationaux.



Le Club du CEPII, qui rassemble une quarantaine de membres (entreprises, institutions financières, syndicats, chambres de commerce...) est un lieu d'échanges entre les économistes du CEPII et les acteurs économiques et sociaux. Il invite régulièrement des économistes étrangers de renom à s'exprimer devant les responsables français. Il permet aussi de rendre la recherche du CEPII accessible et utile aux décideurs, à travers une vingtaine de rencontres annuel-

les (réunions mensuelles de deux heures, petits-déjeuners-débats, séminaires ou conférences). Parmi les thèmes de ces dernières années : les délocalisations, la Chine et les grands pays émergents.



Le CIREM aide le CEPII à répondre aux demandes d'études qui lui sont adressées par les entreprises et les organisations internationales, gère les conventions correspondantes. Son activité donne lieu à la publication, par le CEPII, de documents de travail, rapports d'études et bases de données. Sa contribution a, en particulier, été décisive pour le développement des modèles MIRAGE et INGENUE du CEPII et pour la mise au point des bases de données MACMap et BACI.

De 1981 à 2001, le CIREM a été successivement présidé par Yves Berthelot, directeur du CEPII (1981-1985), Christian Beullac, ancien ministre de l'éducation (1985-1987), Henri Martre, président de l'Aérospatiale (1987-1998) et François David, président de la Coface (1998-2001).

Le Club a été successivement présidé par François David (2001-2003), Bruno Durieux (2003-2006) et Louis Gallois, président exécutif d'EADS (depuis septembre 2007). Le secrétariat général est assuré par Chantal Bartholin.

Le CIREM est présidé depuis 2001 par Francis Ailhaud, directeur général de Groupama Asset management. Nina Kousnetzoff puis Laurence Nayman en ont été successivement les administrateurs délégués.



12

Plus près de l'actualité

Jean-Michel Charpin, qui succède à Yves Berthelot en 1985, concilie continuité et changement. Il est, comme ses deux prédécesseurs, un pur produit de la filière X-ENSAE-INSEE, mais il a aussi travaillé à la Commission européenne et dirigé un cabinet ministériel. Sous sa direction, le CEPII s'intègre encore davantage dans les travaux et les débats d'actualité. La construction européenne a été réactivée avec l'arrivée de Jacques Delors, la même année, à la présidence de la Commission. Celle-ci passe au Centre plusieurs commandes, notamment pour la préparation du rapport Cecchini de 1988 sur les conséquences du Marché unique. Après le rapport Delors de 1989 sur l'Union monétaire, un chercheur du CEPII, Jean Pisani-Ferry, est appelé à Bruxelles pour contribuer aux

travaux sur la future monnaie unique. Le milieu de la décennie est aussi marqué par l'instabilité des taux de change : le CEPII organise de nouveau, à Paris, avec l'IIIE, une conférence internationale sur les questions monétaires, et son directeur est associé aux discussions qui aboutiront aux accords du Plaza (1985) et du Louvre (1987).

En même temps, les forces traditionnelles du Centre sont maintenues. *La Lettre* diversifie ses sujets et améliore sa réactivité face aux événements : elle s'interroge par exemple sur la vague des OPA aux États-Unis (juillet 1986), compare les réformes fiscales américaine, japonaise et allemande (septembre 1987), analyse à chaud le krach boursier de l'automne 1987 et la réunification monétaire allemande de 1990. Le CEPII suit de près la Perestroïka en URSS et l'ouverture de l'économie chinoise. De même, des moyens importants continuent d'être consacrés à la base CHELEM. Dans chaque numéro de la revue figure d'ailleurs une rubrique intitulée « À partir de CHELEM », qui met en lumière une tendance en exploitant les données de la base¹¹.



13

Mais quelques changements apparaissent, qui rapprochent davantage le CEPII du monde de la recherche. Au début de 1984 est lancée la série des « documents de travail », qui font souvent appel à des formulations mathématiques sophistiquées, et dans lesquels s'ébauchent des pistes de réflexion qui pourront donner lieu à des articles de revue. Les premiers numéros des documents de travail font la part belle aux questions monétaires (en 1985, le dollar est au plus haut), à la modélisation des interdépendances macroéconomiques et s'intéressent déjà aux échanges de services. Simultanément, les grandes synthèses périodiques sur l'économie mondiale cèdent la place à des recherches plus circonscrites et plus fouillées : dans la collection du CEPII chez Economica paraissent ainsi des ouvrages de fond sur le système monétaire international (Anton Brender, Pierre Gaye,

14



¹¹ Anne-Marie Boudard, Colette Herzog et Alix de Saint-Vaulry en seront les fidèles rédactrices.



Véronique Kessler), la modélisation des flux commerciaux en concurrence imparfaite (Claude Bismut, Joaquim Oliveira-Martins), les facteurs de compétitivité (Michel Fouquin), les effets de la future monnaie unique sur l'économie européenne (Michel Aglietta) ou les perspectives démographiques des pays en développement (Agnès Chevallier et Véronique Kessler).

Cette décennie est aussi celle de l'essor de la mondialisation. Les interdépendances entre les économies ne passent plus seulement par les échanges commerciaux, mais aussi par les marchés financiers, les taux de change, les taux d'intérêt. Face à ces mutations, le CEPII doit renouveler ses outils de modélisation. En 1986, il entreprend de bâtir, en collaboration avec l'OFCE, le

15

modèle MIMOSA (Modèle intégré mondial pour la simulation et l'analyse), qui fonctionnera pendant une quinzaine d'années. Il permettra notamment de fournir régulièrement, entre 1989 et 1993, des projections à moyen ou long terme de l'économie mondiale. Jean Pisani-Ferry, Jean Le Dem et Henri Delessy en seront successivement les pilotes.

Anton Brender, nommé directeur en 1990, maintient l'équilibre entre tradition et renouvellement. C'est, depuis Michel Courcier, le premier titulaire du poste qui ne soit pas issu de la filière INSEE : diplômé des Langues orientales, docteur d'État en économie, il est entré au GEPI en 1969 et tient à préserver et à valoriser les atouts spécifiques du Centre. Auteur en 1990, avec Michel Aglietta et Virginie Coudert, dans la collection du CEPII, d'un

16



ouvrage pionnier sur la globalisation financière, il renoue avec la tradition des grandes synthèses. Celle qui paraît fin 1991, intitulé *1990-2000 : l'impératif de croissance*, souligne les dangers d'une fracture entre pays développés et Tiers-monde, et trace les voies d'une intégration du « Sud » dans les échanges mondiaux – une globalisation commerciale qui, elle aussi, prendra son essor au cours de la décennie. En même temps, dans cette période riche en événements, l'évaluation des conséquences des chocs – guerre du Golfe, réunification allemande, fluctuations monétaires... – se fait plus réactive et plus précise, notamment grâce au modèle MIMOSA. Enfin, une nouvelle fenêtre est ouverte vers le grand public et les étudiants avec la publication annuelle, aux éditions La Découverte (collection « Repères »), à partir de 1991, d'un petit ouvrage intitulé *L'économie mondiale*. Dans cette série dirigée d'abord par Michel

Fouquin et Daniel Pineye, puis par Agnès Chevallier et Isabelle Bensidoun, chaque édition comporte à la fois une synthèse actualisée sur les économies des grandes régions du monde, une chronologie de l'année écoulée et quelques dossiers thématiques.

17





18

Un choix crucial

On peut, dès ce tournant des années quatre-vingt-dix, discerner, dans l'histoire du CEPIL, des éléments de continuité et des ruptures. S'inscrivent dans la continuité les efforts constants réalisés pour améliorer la qualité des travaux, renforcer leur dimension prospective, accroître l'influence et le rayonnement du Centre, élargir son réseau de coopérations internationales. Mais cette évolution n'a pas été un « long fleuve tranquille ». Des change-

ments d'orientation se sont produits, provoquant parfois heurts et frustrations. Ils tiennent à la fois à la personnalité des directeurs successifs et aux modifications du contexte : les mutations de l'économie, avec la globalisation et la montée des facteurs financiers, imposaient un renouvellement des thèmes ; mais en même temps, l'internationalisation croissante du « marché » des recherches et des idées invitait à réviser les méthodes.

Ainsi se sont dessinées, de façon plus ou moins explicite, deux tendances distinctes. Pour les uns, le CEPIL devait rester un organisme d'études, ayant pour vocation principale de suivre les évolutions économiques pour répondre aux demandes d'information des décideurs. Il devait demeurer dans le camp des « experts », caractérisés par leur connaissance du terrain et leur approche souvent multidisciplinaire, et ne pas migrer vers celui des « scientifiques », dont les travaux ont un rapport plus lointain avec l'action. À leurs yeux, la « mise aux normes » scientifique (formulations mathématiques, nécessité de suivre au plus près les travaux théoriques...) impliquait un ralliement au *mainstream* des publications savantes et entraînait une banalisation des thèmes, des instruments et des méthodes. Elle correspondait, en outre, à une transformation des mentalités : à la logique de l'équipe, attelée à une tâche collective, se substituait celle du chercheur individuel, qui doit produire et signer des travaux s'il veut progresser dans sa carrière.

À cette argumentation, les partisans de la « montée en gamme » scientifique répondent que le choix n'est plus possible. D'abord pour une raison de fond, que résume Jean-Michel Charpin : « *On ne peut plus être expert sans être chercheur* » ; l'observation empirique ne suffit pas à rendre compte de la réalité et à asseoir la prévision, le perfectionnement des instruments d'analyse est nécessaire au progrès de la connaissance. Ensuite, parce qu'un certain niveau de formulation et de théorisation scientifiques est devenu la condition de la reconnaissance internationale, donc du rayonnement et de l'influence, même auprès des décideurs nationaux.

19





La « culture de la recherche »

Gérard Lafay, qui était directeur adjoint du CEPII depuis sa création, le quitte en 1993 pour rejoindre le Commissariat général du Plan comme conseiller et poursuivre son enseignement à l'université Paris II¹². Il laisse en héritage une culture des données de commerce international, de la mesure des spécialisations et, plus généralement, de l'analyse fine des échanges, qui ne cessera de se développer durant les quinze années suivantes.

Ce départ intervient au moment où se dessine un virage assez net sous l'impulsion de Jean Pisani-Ferry, qui dirige le Centre de 1992 à 1997. Ingénieur et mathématicien, il a aussi suivi la formation statistique et économétrique exigeante du CEPE¹³. Il connaît bien la maison, puisqu'il y a commencé sa carrière en 1977 et y est revenu pour quelques années par la suite. Depuis 1989, à Bruxelles, il a participé à la préparation de l'Union monétaire au sein de la direction des Affaires économiques de la Commission européenne.

Convaincu de ce que l'avenir du CEPII n'est plus seulement dans l'information, il s'efforce, d'abord, d'insuffler dans l'équipe une « culture de la recherche » et de se rapprocher, dans ce domaine, des standards académiques. Il est d'ailleurs encouragé dans cette voie par le rapport Dollé de 1993, qui jette un pavé dans la mare en estimant insuffisant le niveau scientifique des instituts économiques français. Au CEPII, le niveau de formation économique devient un critère plus déterminant que la spécialisation géographique lors des recrutements. Les sujets se diversifient et se précisent : le Centre se tourne vers des travaux de « *policy research* », traitant de problèmes plus ciblés en s'imposant des délais plus courts. Il contribue activement aux débats de politique économique internationale, en particulier en Europe : sont analysés, par exemple, l'impact des échanges commerciaux sur l'emploi (Olivier Cortes et Sébastien Jean) ; les canaux de transmission de la politique monétaire en Europe (Virginie Coudert et Benoît Mojon) ; les incitations, pour un pays, à rejoindre une union monétaire déjà formée (Philippe Martin). Lionel Fontagné et Michael Freudenberg montrent que la monnaie unique, en favorisant les échanges intra-branche plutôt qu'inter-branche, n'accroît pas nécessairement le risque lié à une spécialisation excessive des économies¹⁴.

Autre signe de cette évolution : la revue, qui a raccourci son nom en 1993 (elle s'appelle désormais *Économie internationale*) et modernisé sa maquette, s'ouvre encore davantage aux collaborations extérieures, et surtout se

¹² Claire Lefebvre, administratrice de l'INSEE, lui succédera comme directeur adjoint.

¹³ Centre d'études des programmes économiques, créé en 1957 dans le cadre du Service des études économiques et financières (SEEF) du ministère des Finances.

¹⁴ Plus théorique, la modélisation du commerce en équilibre général et concurrence monopolistique proposée par Sébastien Jean anticipe sur les développements de la littérature économique dans les années quatre-vingt-dix.



21

dote, à partir de 1994, d'un comité de lecture indépendant de la direction : les articles sont évalués par des *referees* qui peuvent les rejeter ou demander des améliorations¹⁵. En 1997, le système deviendra encore plus rigoureux : les deux tiers des membres du comité de lecture sont choisis en dehors du CEPII, et chaque article est soumis à la procédure du « double référé anonyme ».

La Lettre du CEPII, qui reste le principal relais auprès du public et de la presse, connaît elle aussi des modifications significatives. Dès l'été 1992, elle commence à porter la signature des auteurs : la fin de l'anonymat suggère que l'ambition de chaque numéro n'est pas de présenter, sur le problème traité, une sorte de synthèse pédagogique, mais une prise de position scientifiquement argumentée et offerte à la discussion. Les sujets évoluent, répondant aux préoccupations d'actualité : la priorité est à l'intégration européenne (sur laquelle porte un bon tiers des numéros publiés au cours de ces cinq années) et aux questions monétaires et financières internationales.

23



En même temps, le réseau s'étoffe hors des frontières. Le Centre remporte son premier appel d'offres international (analyse des effets du Marché unique sur les échanges) et se rapproche d'autres institutions du même type en Europe et aux États-Unis. À partir de l'été 1994, il publie une *Newsletter* en anglais, qui résume l'essentiel de ses travaux – et crée en 1996 son premier site sur Internet.

Le numéro de mai-juin 1993 de *La Lettre*, intitulé « Croissance : le secret perdu ? » rend compte de la projection mondiale effectuée pour la période 1993-2000 à partir du modèle MIMOSA. Elle se révélera assez proche de la réalité pour la croissance moyenne des pays européens sur la période, mais elle sous-estime celle des États-Unis et surestime celle du Japon. Peut-être parce que le modèle, d'inspiration keynésienne, a négligé l'essor technologique qui a dopé la croissance américaine, et la crise financière qui a plombé l'économie nipponne. Précisément, en 1994, MIMOSA est soumis à une refonte complète, tenant compte à la fois des données nouvelles – effondrement des économies socialistes, élargissements européens, montée des économies asiatiques... – et, dans une certaine mesure, des enseignements tirés des résultats antérieurs.

24



¹⁵ Les rédacteurs en chef de la revue seront successivement Virginie Coudert, Jérôme Sgard, puis les tandems Sébastien Jean & Dominique Pihon, et Valérie Mignon & Federico Trionfetti.



25

Un projet trop radical ?

Après les élections législatives de juin 1997, Jean Pisani-Ferry ayant rejoint le cabinet de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'Économie, le CEPII connaît un semestre d'incertitude. Son nouveau directeur, Jean-Claude Berthélemy, professeur à Paris I, consultant auprès de l'OCDE et de la Banque mondiale sur les problèmes de développement, n'entre en fonction qu'au début de 1998. Il veut, lui aussi, rapprocher le Centre des critères de la recherche universitaire. Pour

permettre une gestion plus souple, il veut le faire sortir de l'univers administratif en rapprochant son fonctionnement de celui des *think tanks* américains ou britanniques, financés à la fois par subvention publique et par des ressources propres provenant de contrats de recherche. Cette réforme avait été envisagée par son prédécesseur, qui n'en sous-estimait pas les risques.

C'est aux rigidités que veut s'attaquer le nouveau directeur. Une trop faible mobilité des chercheurs – comme le soutenait déjà le rapport Dollé – peut être, estime-t-il, une entrave au changement et à la réactivité dans un monde qui bouge vite. Certains des atouts traditionnels du CEPII ont vieilli. La base CHELEM est de plus en plus concurrencée par les grandes banques de données des organisations internationales, qui ont beaucoup progressé en cohérence et en accessibilité. Dans des domaines qui ont été les points forts du Centre – par exemple les économies des pays de l'Est – le renouvellement des équipes n'a pas été assuré. Bref, estime Jean-Claude Berthélemy, le CEPII s'est rapproché du modèle d'un centre de recherche, mais il n'a pas été jusqu'au bout de la démarche.

Lui-même poursuit l'évolution dans ce sens : le référencement de la revue dans la base internationale Econlit, qui rassemble les publications économiques de haut niveau, a déjà amélioré la visibilité du Centre dans le monde des chercheurs. Les programmes de travail s'enrichissent de nouveaux thèmes, notamment sur les pays en développement et les pays émergents – une compétence qui se révélera de plus en plus précieuse. Dans le domaine du commerce international se perfectionnent les techniques économétriques¹⁶ et la modélisation : à l'occasion de la reprise des négociations internationales dans le cadre du cycle de Doha, la DREE demande au CEPII d'engager des travaux sur les politiques commerciales, travaux qui donneront plus tard naissance au modèle MIRAGE.

Simultanément, le CEPII s'attelle, en collaboration avec le CEPREMAP et sous la direction de Jean-Pierre Laffargue, à construire un remplaçant au modèle néokeynésien MIMOSA. Ce sera un modèle au goût du jour, fondé sur des comportements optimisateurs et

¹⁶ Auxquelles se consacrent de jeunes chercheurs comme Guillaume Gaulier.

26

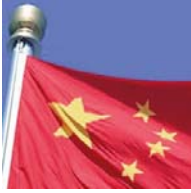


rationnels de la part des ménages comme des entreprises. Baptisé MARMOTTE (*Modèle à anticipations rationnelles multinational optimisant la théorie et les techniques économétriques*), il sera finalement abandonné en raison de son insuffisante flexibilité. Mais les travaux de l'équipe ont fait date, notamment ceux de Loïc Cadiou et Stéphanie Guichard sur les conséquences de la diversité des marchés du travail en Europe.

Cependant il se révèle difficile de mettre en œuvre une vraie mobilité des chercheurs dans un cadre d'administration publique. Jean-Claude Berthélemy se retire au début de l'année 2000. De son côté, Francis Mer, qui préside le Conseil du CEPII depuis 1995, à la suite de Michel Albert, souhaite passer la main.

27





28

« Montée en gamme » sur les échanges internationaux

Peut-on continuer de progresser en qualité et en rayonnement sans bouleverser le statut de l'institution ? C'est le défi que relève le directeur nommé en 2000, Lionel Fontagné, activement soutenu par le nouveau président du Conseil du CEPII, Michel Camdessus, qui vient de quitter la direction générale du FMI. Lionel Fontagné est, comme son prédécesseur, un universitaire, professeur à Paris I et spécialiste du commerce international. Il appartenait déjà au CEPII comme conseiller scientifique, recruté en 1994 par Jean Pisani-Ferry.

Il met très vite en place un comité scientifique, chargé notamment d'évaluer les travaux du Centre et le contenu de la revue. Ses présidents successifs seront, de 2000 à 2004, François Bourguignon (nommé en 2003 chef-économiste de la Banque mondiale, et actuellement directeur de l'École d'économie de Paris), puis Olivier Blanchard, professeur au MIT, et depuis mars 2007 Francesco Giavazzi, professeur à l'Université Bocconi de Milan et au MIT.

La « montée en gamme » scientifique va de pair avec la recherche de la reconnaissance internationale. L'usage de l'anglais se généralise, aussi bien dans les documents de travail que dans la revue *Économie internationale*. Celle-ci accueille de plus en plus de contributeurs étrangers, tandis que les économistes du CEPII sont incités à publier dans les autres revues françaises ou étrangères, d'où un double effet de rayonnement. Une grande partie de la production intellectuelle est mise en ligne sur le site web, qui a été refondu et modernisé en 2001 par Dominique Pianelli – ce qui a pour effet d'accroître fortement le nombre de citations du CEPII dans la littérature économique.

En même temps, la compétence du Centre dans le domaine du commerce international est spectaculairement renforcée dans deux directions : la modélisation des politiques commerciales et l'analyse des spécialisations internationales, au niveau fin des produits et des gammes de qualité.

Pour l'analyse des politiques commerciales, le CEPII se lance dans la construction d'un modèle d'équilibre général calculable multisectoriel et multirégional, baptisé MIRAGE (*Modelling International Relationships in Applied General Equilibrium*), qui voit le jour en 2002. Il est alimenté par la base de données mondiale du réseau GTAP¹⁷ (qui coordonne au niveau mondial les

¹⁷ GTAP : Global Trade Analysis Project.

29



30

travaux de modélisation dans ce domaine) et par une base de données de droits de douane développée au CEPII¹⁸, baptisée *MAcMap*. Cette dernière base, qui détaille entre chaque paire de pays, à un niveau fin, les équivalents tarifaires des droits *ad valorem*, des droits spécifiques, des quotas tarifaires et des droits *antidumping*, en tenant compte de façon exhaustive des accords préférentiels existants, sera finalement adoptée par le réseau GTAP lui-même.

La première utilisation du modèle sera d'évaluer l'impact d'une suppression des barrières aux échanges entre l'Union européenne et sa périphérie, définie au sens large comme regroupant les pays d'Europe centrale et orientale, la Turquie et le Maghreb. Sous l'impulsion du ministère des Finances français et de la Commission européenne, le modèle connaîtra ensuite de nombreuses applications, liées à l'entrée de la Chine dans l'OMC, aux effets d'une conclusion du cycle de Doha, à l'intégration régionale en Asie ou aux projets d'accords bilatéraux entre l'Union européenne et différents partenaires (le Mercosur, les pays ACP, l'Inde, etc.).

Sous la houlette des commissaires européens au Commerce, Pascal Lamy puis Peter Mandelson, la Direction générale Commerce de la Commission européenne passe des commandes au CEPII et s'appuie sur ses travaux dans les négociations en cours. Du CEPII sortent des résultats nouveaux qui vont compter dans le débat : par exemple la mesure de l'« érosion des préférences commerciales » – le dommage subi par les pays en développement bénéficiaires de ces préférences quand celles-ci se généralisent à l'ensemble des partenaires – ; ou l'évaluation des impacts, très différenciés, des variations des cours mondiaux des produits agricoles sur les pays en développement, selon leur position d'exportateur ou importateur net.

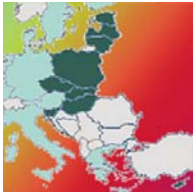
Face à ces avancées de la modélisation, la base CHELEM s'adapte en redéfinissant ses nomenclatures sectorielles afin, notamment, de la rendre compatible avec les bases du réseau GTAP et d'affiner son niveau de détail géographique¹⁹. En outre, une nouvelle base de données du commerce international voit le jour, nommée BACI (*Base d'analyse du commerce international*). Construite à partir de la base COMTRADE de l'ONU, elle propose des données bilatérales harmonisées à un niveau sectoriel très fin (5 000 produits) pour plus de 200 pays. Ce détail sectoriel permet alors d'affiner les analyses de spécialisation internationale des pays, en prenant en compte de surcroît une information sur les prix et donc les positionnements de gamme des exportateurs. Ces informations permettent de relancer au CEPII les travaux sur la spécialisation par gammes de produits. Dans les années quatre-vingt, les travaux de Kamal Abd-El-Rahman, alors économiste au CEPII,

¹⁸ En collaboration avec le Centre du Commerce International (OMC-CNUCED). Conseiller scientifique au CEPII, Antoine Bouët contribue notamment à la mise au point de cette base, tandis qu'Yvan Decreux se consacre au développement du modèle (il prendra plus tard la responsabilité de l'équipe).

¹⁹ Cette refonte est notamment réalisée par Alix de Saint-Vaulry.

31





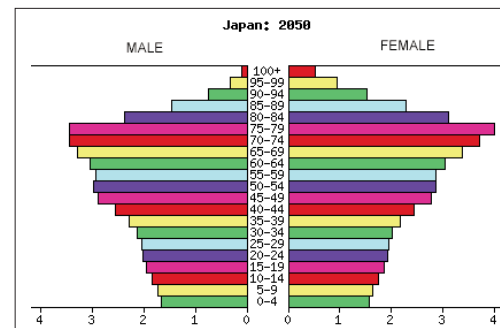
avaient déjà abordé le sujet en distinguant les échanges de produits similaires différenciés horizontalement (variétés différentes) ou verticalement (qualités différentes), sans pouvoir cependant aller aussi loin dans l'analyse empirique, faute de données adaptées. La base BACI permet, par exemple, de tempérer la crainte de la concurrence chinoise, en montrant que l'Europe est, certes, concurrencée dans les produits technologiques, mais qu'elle maintient sa position dans le haut de gamme²⁰.

32

Parallèlement à ces avancées sur les échanges internationaux, des percées notables se produisent dans d'autres domaines, comme les barrières aux échanges (notamment les « effets-frontières », étudiés par Thierry Mayer), les investissements directs étrangers, les échanges de services (Deniz Ünal-Kesenci), l'impact économique des institutions (Jérôme Sgard) ou la concurrence fiscale. Depuis 1999, sous l'impulsion de Michel Aglietta, une équipe du CEPII, en collaboration avec l'OFCE et le Cepremap²¹, modélise l'avenir des relations entre démographie, croissance, épargne et mouvements de capitaux, à travers une « maquette mondiale à générations imbriquées » baptisée INGENUÉ : les premiers scénarios sur l'évolution des retraites à l'horizon 2100, bâtis à partir de ce modèle, sont décrits dans *La Lettre* d'avril 2001. Des résultats plus détaillés ont été dégagés récemment (à l'aide du modèle OlgaMap) pour la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, montrant l'importance de la mobilité des capitaux quand il s'agit de mesurer l'impact du vieillissement sur la croissance. Une deuxième version d'INGENUÉ, mise au point en 2005, a été utilisée dans le cadre de deux projets européens portant sur l'avenir des systèmes de protection sociale et les migrations internationales.

Fort de ses nouveaux instruments d'analyse, le CEPII participe de plus en plus aux appels d'offres de la Commission européenne, en particulier dans les programmes-cadres successifs de financement de la recherche, en collaboration avec d'autres centres européens. Des contacts seront ainsi noués ou resserrés avec le NIESR britannique, l'Institut de Kiel, le DIW de Berlin, l'Université Bocconi de Milan, le CEPS de Bruxelles... Nommée directeur adjoint en 2000, Florence Legros prend une part active au développement de ces projets : le CEPII travaillera désormais le plus souvent en réseau avec des centres de recherche étrangers – principalement européens, américains ou japonais.

33



²⁰ La base, dont Soledad Zignago prend rapidement la responsabilité, est aussi utilisée pour éclairer des sujets macroéconomiques comme l'impact des variations de taux de change sur les prix à l'exportation (voir les travaux de Guillaume Gaulier, Amina Lahèche-Révil et Isabelle Méjean).

²¹ Centre pour la recherche économique et ses applications.

Liberté, flexibilité, réactivité

La capacité d'aborder des sujets nouveaux, en disposant du capital de compétences nécessaire, est-elle à la portée d'un organisme soumis aux contraintes de la gestion administrative ? Le CEPII est-il condamné à sacrifier sa vocation originelle d'expertise au service de la décision pour assurer sa position de centre de recherche internationalement reconnu ? Pour Agnès Bénassy-Quéré, qui a pris les rênes du Centre en juillet 2006, ces questions sont sans objet. Professeur, enseignant la macroéconomie internationale à Paris X-Nanterre, elle a commencé sa carrière au Bureau de politique économique du ministère de l'Économie, au début des années quatre-vingt-dix, mais elle a aussi appartenu au CEPII, sous divers statuts, depuis 1988, jusqu'à en devenir directeur adjoint. Entre-temps, à la présidence du Conseil du CEPII, Christian Stoffaës a remplacé Michel Camdessus en 2004.

Aux yeux de la nouvelle directrice, le statut administratif actuel présente des avantages considérables : le modèle d'un *think tank* financé principalement par contrats impliquerait une importante mobilisation de ressources pour réaliser les travaux commandés et se traduirait par une moindre liberté de manœuvre, alors que le CEPII a besoin d'investir constamment pour entretenir et valoriser ses actifs spécifiques – enrichir les bases de données ou maintenir le modèle MIRAGE à la pointe des connaissances dans son domaine – et nourrir la réflexion des administrations françaises. À côté d'une nécessaire « culture de la recherche », le Centre doit préserver sa « culture des données ». L'une ne va pas sans l'autre : des bases comme BACI ou CHELEM nécessitent un travail régulier de modélisation et d'économétrie. Au demeurant, le CEPII a conquis sa reconnaissance internationale, à en juger par les références à ses travaux dans les sites scientifiques comme EconLit (*Economic Literature*) ou RePEc (*Research Papers in Economics*). Ce dernier, dans son classement d'octobre 2007, le place au onzième rang des *think tanks* mondiaux (au premier rang si l'on s'en tient à la France).

D'ailleurs, le clivage entre « experts » et « chercheurs », s'il laisse encore des traces, a tendance à se résorber. Dans les thèmes de travail, la directrice du CEPII s'efforce désormais de concilier les deux approches, en mariant l'analyse d'une question « transversale » et la connaissance des cas concrets auxquels elle s'applique : l'étude de l'impact de l'ouverture économique et de la taille des marchés sur les inégalités de salaires sera l'occasion, par exemple, d'enrichir une expertise sur la Chine ; celle des mécanismes d'intégration régionale permettra d'approfondir les compétences sur l'Asie. Le principe général est que la recherche est faite pour être lue et utilisée, ce qui implique à la fois une connaissance concrète des questions de politique économique et une certaine liberté d'expression – *La Lettre* pouvant émettre avis et prescriptions, sans polémique ni autocensure, aussi bien sur les quotes-parts du FMI (juin-juillet 2007) que sur la « TVA sociale » (août 2007).

Du reste, malgré la rigidité apparente du statut, plusieurs degrés de flexibilité existent pour éviter la juxtaposition de monocultures et assurer la réactivité de l'organisme. D'abord la présence, autour du noyau des économistes permanents, de conseillers scientifiques (présents à temps partiel), de

34





35

chargés de recherche (n'exerçant au CEPII qu'une partie de leur activité), de chercheurs associés (qui ne sont pas salariés du CEPII mais y publient et participent aux travaux), de chercheurs invités (présents pour une durée déterminée). Ensuite, et surtout, la polyvalence et l'adaptabilité individuelles, comme en témoigne le parcours de Françoise Lemoine : entrée au GEPI en 1970 pour suivre l'URSS et les pays de l'Est, elle s'intéresse, à partir de la fin des années soixante-dix, à la Chine, dont elle devient une spécialiste reconnue en s'appuyant à la fois sur ses réseaux personnels, sur les sources extérieures et sur les matériaux fournis par les modèles et les bases de données du CEPII. Ce

qui lui permet, par exemple, de publier, à propos de l'origine des exportations chinoises ou de leur contenu par gammes de produits, des études reprises par la presse internationale.

Autre source de flexibilité, les recrutements. Pour les candidats, le « bon profil » académique ne suffit pas : on leur demande aussi un intérêt pour les applications concrètes et une connaissance des débats de politique économique. La fréquence du *turn over*, surtout parmi les jeunes chercheurs, présente ainsi des avantages : le renouvellement des compétences et une contribution au rayonnement extérieur, puisque de nombreux anciens du CEPII se retrouvent dans les équipes des organisations internationales (OCDE, Banque centrale européenne, FMI, Banque mondiale...), des banques ou des grandes entreprises. Mais ce mouvement a aussi des inconvénients, parce que la familiarisation avec les outils du CEPII nécessite un certain apprentissage.

Surtout, il s'agit de concilier l'individualisme des chercheurs, qui poursuivent souvent une carrière universitaire, et dont le légitime souci est d'acquérir une visibilité personnelle en signant des travaux, avec la cohésion de l'équipe. Pour faciliter la circulation de l'information et renforcer le sentiment d'appartenance à une collectivité, Agnès Bénassy-Quéré a créé de nouvelles occasions de rencontre. Ainsi, tous les mois, dans une réunion regroupant l'ensemble du personnel, un chercheur est chargé d'exposer une question d'actualité – sans l'aide de « transparents », afin d'éviter équations ou graphiques et de s'habituer à parler devant un public.

Dans le même esprit, l'organisation « matricielle » mise en place sous la direction de Lionel Fontagné a été consolidée : aux *départements*, qui constituaient des équipes séparées, avaient succédé des *programmes*, dont chacun comporte plusieurs projets de recherche²². Un chercheur peut ainsi participer à des *projets* appartenant à des programmes différents, ce qui assure une certaine mobilité interne. La liste des cinq programmes (chacun étant supervisé par un économiste senior) donne une idée des orientations actuelles du CEPII : politiques commerciales (avec notamment le modèle MIRAGE) ; analyse du commerce international (bases de données, spécialisations...) ; intégration internationale ; politiques économiques et structurelles (y compris les questions des migrations et du vieillissement démographique) ; monnaie et finance internationale (taux de change, mouvements de capitaux, modèle INGENUE...).

²² Cette organisation de la recherche est renforcée par l'arrivée dans l'équipe de deux professeurs d'université : Martine Carré-Tallon, directeur adjoint en charge des programmes macroéconomiques et Matthieu Crozet, conseiller scientifique responsable d'un programme d'analyse du commerce.



36

Un pari constamment renouvelé

Dans la production du CEPII au cours de ces trois décennies, on peut discerner deux traits permanents : d'une part, un effort constant pour élever le niveau scientifique des publications et une sophistication croissante des méthodes, mais toujours avec une attention particulière aux données et à la cohérence du cadre d'ensemble (harmonisation des bases, modélisation multi-pays) ; d'autre part, le souci d'apporter, « en temps réel », un éclairage sur l'actualité économique internationale, fondé sur les outils propres du Centre et sur l'expérience accumulée. Ont été ainsi suivis de près la construction européenne et l'introduction de l'euro, les chocs pétroliers, les ruptures du système monétaire et les crises financières, les échanges internationaux et les négociations commerciales, l'économie soviétique jusqu'à la Perestroïka, l'ouverture et le décollage de la Chine...

Mais à côté de ces permanences, les cadres d'analyse ont évolué – parce que le monde changeait et en raison de choix internes. Dominant, dans une première période, les questions de spécialisation industrielle, les stratégies nationales, avec un intérêt marqué pour le Japon et les « nouveaux pays industriels », et un souci implicite d'infléchir les politiques françaises dans la bonne direction. Une grande attention est aussi accordée à la volatilité des monnaies et aux menaces qu'elle fait peser sur la croissance.

Par la suite, l'horizon du CEPII s'élargit. La réflexion s'oriente davantage vers les conditions de la croissance. Et des thèmes nouveaux apparaissent : les technologies avancées, leur diffusion et leurs impacts économiques ; l'importance grandissante des services ; l'économie de l'environnement ; les comparaisons de productivité et la croissance potentielle ; les migrations, la fuite des cerveaux et le capital humain ; les conséquences du vieillissement ; la propriété intellectuelle ; la concurrence fiscale ; la gouvernance des entreprises et la supervision des banques ; les déséquilibres et les risques financiers internationaux...

La gestion intellectuelle d'un tel organisme est un double exercice d'équilibre. Dans les modes d'expression : face à une demande très hétérogène (administrations, chercheurs, étudiants, journalistes, décideurs privés...), il s'agit de maintenir, d'un côté, le niveau de qualité de la production à caractère scientifique (documents de travail, articles de revue), et d'assurer, de l'autre, la lisibilité des « produits dérivés » comme *La Lettre* ou l'ouvrage annuel sur l'économie mondiale. Dans le choix des sujets : face à des thèmes qui paraissent imposés par l'actualité ou les grandes mutations économiques, il faut certes faire preuve de réactivité, mais en même temps savoir s'appuyer sur ses atouts spécifiques (comme les bases de données) et éviter de disperser ses ressources, pour accroître les chances de fournir des contributions originales.

37





38

Le programme de travail pour 2008 porte la marque de ces préoccupations. D'une part, utiliser au mieux les bases et les modèles du CEPII pour élucider des questions d'actualité latente : soutenabilité des finances publiques en Europe, conséquences de la hausse des prix du pétrole et des matières premières sur les échanges mondiaux (gestion des excédents par les pays producteurs, impact des coûts de transport sur la géographie des échanges...), cycle de Doha, accords commerciaux bilatéraux ; mais aussi pour explorer de nouvelles pistes du côté des exportations de services (spécialisations, liens avec les exportations de biens) et de produits agricoles (notamment de biocarburants).

D'autre part, aborder des thèmes « qui montent », mais qui impliquent une mobilisation de ressources nouvelles pour acquérir les outils et les compétences nécessaires. Exemples : les migrations internationales, l'environnement, ou encore l'exploitation de données individuelles de firmes pour affiner les analyses de productivité, de compétitivité ou de démographie des entreprises.

Tout projet est un investissement, le pari étant d'atteindre la masse critique au-delà de laquelle la dépense supplémentaire ira décroissant pour un rendement intellectuel croissant. Pari que le CEPII a réussi à tenir jusqu'ici, mais que, comme tous ses concurrents, il doit constamment renouveler.



Chronologie

9 janvier 1978 – Lettre de Raymond BARRE, Premier ministre, au ministre délégué à l'Économie et au Budget, annonçant sa décision de transférer le Groupe d'études prospectives internationales (**GEPI**), rattaché au Centre français du commerce extérieur, au Commissariat général du Plan, afin de manifester « le caractère interministériel de l'entreprise » et de permettre plus facilement au nouvel organisme « de répondre aux demandes qui émanent non seulement des administrations, mais aussi des entreprises et des organisations socio-professionnelles ».

20 mars 1978 – Décret de Raymond BARRE, Premier ministre, portant création d'un **Centre d'études prospectives et d'informations internationales** « qui a pour mission de rassembler des informations et d'élaborer des études prospectives sur l'économie mondiale, les échanges internationaux et les économies étrangères ».

14 juillet 1978 – **Philippe HUET**, Inspecteur général des Finances, nommé Président du Conseil du CEPII. **Michel COURCIER**, Directeur du GEPI, confirmé au poste de Directeur du CEPII.

mai 1979 – *La Lettre du CEPII*, n° 1, « L'industrie mondiale dans la crise : trois faits significatifs », mimeo.

juin 1979 – *Économie prospective internationale*, n°00, « La concurrence industrielle à l'échelle mondiale : mutations et perspectives », mimeo.

4 mars 1980 – **Christian SAUTTER**, Administrateur hors classe de l'INSEE, nommé Directeur du CEPII par arrêté de Raymond BARRE, Premier ministre, en remplacement de Michel COURCIER, à compter du 1^{er} janvier 1980. Michel COURCIER devient membre du Conseil du CEPII où il restera jusqu'en novembre 1994.

mars 1980 – *Économie prospective internationale*, n° 1, « Spécialisation et adaptation face à la crise », Paris, La Documentation française.

7 octobre 1981 – Yves BERTHELOT, Administrateur hors classe de l'INSEE, nommé Directeur du CEPII, à compter du 1^{er} juillet 1981.

21 novembre 1981 – Création du CIREM, Club d'Information et de Réflexion sur l'Économie Mondiale, association à but non lucratif placée auprès du CEPII, afin de développer les relations avec les entreprises. Yves BERTHELOT, élu Président du CIREM.

17-18 mai 1982 – « Assurer la stabilité des marchés et maîtriser le changement technologique », séminaire de réflexion sur l'économie mondiale, premier colloque organisé par le CEPII, en préalable au sommet du G7 (Versailles, 4-6 juin 1982).

23 décembre 1982 – Michel ALBERT, Inspecteur général des Finances, nommé Président du Conseil du CEPII.

1983 – *Économie mondiale : la montée des tensions*, rapport du CEPII, Paris, éditions Economica.

février 1984 – « Une dynamique des taux d'intérêt élevés aux États-Unis », CEPII-Document de travail, n° 84-01.

1984 – *Économie mondiale 1980-1990 : la fracture ?*, rapport du CEPII, Paris, éditions Economica.

5 septembre 1985 – Jean-Michel CHARPIN, Administrateur de l'INSEE, nommé Directeur du CEPII, à compter du 1^{er} septembre 1985.

5 septembre 1985 – Christian BEULLAC, Directeur général d'Euréquip, élu Président du CIREM.

2 janvier 1987 – Michel ALBERT, renouvelé comme Président du Conseil du CEPII.

11 février 1987 – Henri MARTRE, Président Directeur Général de la société Aérospatiale, élu Président du CIREM.

15 mars 1990 – Anton BRENDER, Directeur adjoint, nommé Directeur du CEPII.

12 décembre 1990 – Michel ALBERT, renouvelé dans la fonction de Président du Conseil du CEPII.

31 mars 1992 – Jean PISANI-FERRY, Conseiller économique à la Commission européenne, nommé Directeur du CEPII, à compter du 1^{er} juin 1992.

septembre 1992 – Parution de *L'Économie mondiale 1993*, collection Repères, Paris, La Découverte.

avril 1993 – La revue *Économie prospective internationale* devient *Économie internationale*.

1^{er} semestre 1994 – Parution de *The CEPII Newsletter*, CEPII, n° 1.

octobre 1994 – *Économie internationale*, création du **comité scientifique** et du **comité de rédaction** de la revue et mise en place de la procédure d'examen des articles par deux rapporteurs anonymes.

4 décembre 1995 – **Francis MER**, Président d'Usinor-Sacilor, nommé Président du Conseil du CEPII.

septembre 1996 – Création du **site Internet** du CEPII.

16 décembre 1997 – **Jean-Claude BERTHÉLÉMY**, Professeur des universités, nommé Directeur du CEPII, à compter du 1^{er} janvier 1998.

18 décembre 1998 – **François DAVID**, Président de la COFACE, élu Président du CIREM. **Henri MARTRE**, nommé Président d'honneur.

10 mars 2000 – **Lionel FONTAGNÉ**, Professeur des universités, nommé Directeur du CEPII, à compter du 13 mars 2000.

24 mars 2000 – **Michel CAMDESSUS**, Inspecteur général des Finances, nommé Président du Conseil du CEPII.

5 décembre 2000 – Création d'un **comité scientifique** placé auprès du CEPII. **François BOURGUIGNON**, Directeur d'études, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, sera nommé Président du comité scientifique.

4 avril 2001 – Création du **Club du CEPII**, association placée auprès du Centre. **François DAVID**, Président du groupe COFACE, élu Président du *Club* du CEPII.

Le CIREM devient **Centre d'information et de recherche sur l'économie mondiale**. **Francis AILHAUD**, Directeur général, Groupama Asset Management, élu Président du CIREM.

6 mai 2003 – **Bruno DURIEUX**, Président du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France, élu Président du Club du CEPII.

21 juillet 2004 – **Christian STOFFAËS**, Directeur de la Prospective et des Relations Internationales EDF, nommé Président du Conseil du CEPII.

février 2004 – **Olivier J. BLANCHARD**, Professeur, Massachusetts Institute of Technology, nommé Président du comité scientifique du CEPII.

6 mars 2006 – Décret du Premier ministre portant création du **Centre d'analyse stratégique** en remplacement du Commissariat général au Plan.

6 juillet 2006 – **Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ**, Professeur des universités, nommée Directrice du CEPII, à compter du 3 juillet 2006.

mars 2007 – **Francesco GIAVAZZI**, Professeur, Université Luigi Bocconi (Milan), nommé Président du comité scientifique du CEPII.

26 septembre 2007 – **Louis GALLOIS**, Président exécutif de EADS, élu Président du *Club* du CEPII.



Légendes des illustrations

- 1- 1963. Le général De Gaulle et le chancelier Adenauer lors de la signature du Traité de l'Élysée
- 2- Le Centre français du commerce extérieur
- 3- L'immeuble du Gosplan à Moscou dans les années soixante
- 4- Le Premier ministre Raymond Barre
- 5- L'Asie du Sud-Est : le décollage des « Dragons »
- 6- 1978. Le 1^{er} numéro de *La Lettre du CEPII* ...
- 7- ... et celui de la revue *Économie prospective internationale*
- 8- 1979. La deuxième crise pétrolière
- 9- Fin des années soixante-dix. La crise de la sidérurgie lorraine illustre les difficultés des industries lourdes
- 10- 1983. *Économie mondiale : la montée des tensions*, rapport du CEPII, Economica
- 11- 1984. *Économie mondiale 1980-1990 : la fracture ?*, rapport du CEPII, Economica
- 12- 1984. Le 1^{er} Document de travail du CEPII
- 13- 1985. Rencontre de Ronald Reagan et Michael Gorbatchev : c'est la fin de la guerre froide
- 14- 1986. Les États membres de la CEE signent l'Acte unique européen
- 15- 1987. *Les fonctions de consommation du modèle MIMOSA*, document de travail CEPII-OFCE
- 16- 1991. *Économie mondiale 1990-2000 : l'impératif de croissance*, rapport du CEPII, Economica
- 17- 1992. La première livraison de la série annuelle *L'économie mondiale* paraît aux éditions La Découverte (collection Repères)
- 18- 1987. Le krach d'octobre secoue les bourses mondiales
- 19- 1989. Chute du mur de Berlin
- 20- 1992. La revue du CEPII modernise sa maquette et change de titre : *Économie internationale*
- 21- 1992. Signature du Traité de Maastricht

- 22- *La Lettre du CEPII* rajeunit sa présentation
- 23- 1994. Création de *The CEPII Newsletter*
- 24- 1995. Le siège de l'OMC à Genève
- 25- 1997. Crise financière asiatique – La Bourse de Bangkok
- 26- 1999. Le siège de la BCE à Francfort. Naissance de l'euro
- 27- Début des années 2000. L'Inde compte 1 milliard d'habitants et s'affirme comme économie émergente
- 28- 2001. La Chine entre à l'OMC
- 29- 2001. Le CEPII refond son site Internet (www.cepii.fr)
- 30- 2002. Les pièces et billets en euros commencent à circuler dans douze pays européens
- 31- 2005. Premier vol de l'Airbus A380, le plus gros porteur de l'aviation civile
- 32- 2004. L'Union européenne s'élargit à dix nouveaux États
- 33- Pyramide des âges au Japon en 2050 (*US Census Bureau*). Le modèle INGENUE permet de simuler les relations entre démographie, épargne et mouvements de capitaux
- 34- Le siège du FMI à Washington. La question de la révision des quotes-parts divise les pays membres
- 35- Billet de 100 yuans. Les États-Unis demandent à la Chine de réévaluer sa monnaie
- 36- 2007. Le prix du baril de pétrole approche les 100 \$
- 37- L'Inde est devenue un des fournisseurs de la planète en services informatiques
- 38- 2007. La crise financière des *subprimes* fait craindre une récession dans les pays industrialisés



Les sites Internet du CEPII



www.cepii.fr



www.EconomieInternationale.eu



www.leclubducepii.fr



www.cirem.fr



www.rdv-mondialisation.fr



Rédaction

Gérard Moatti, journaliste, a été rédacteur en chef du *Nouvel économiste*, de *L'Expansion* et de la revue *Sociétal*

Sous la responsabilité de

Agnès Bénassy-Quéré et Michel Fouquin

Conception graphique

Dominique Pianelli

Conception maquette et réalisation PAO

Isabelle Bartolozzi et Céline Labigne

Impression

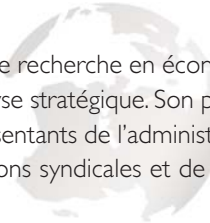
Centre d'analyse stratégique

CEPII

9, rue Georges Pitard – 75740 Paris Cedex 15

www.cepii.fr

Imprimé en janvier 2008



Organisme public d'étude et de recherche en économie internationale, le CEPII est placé auprès du Centre d'analyse stratégique. Son programme de travail est fixé par un Conseil composé de représentants de l'administration et de personnalités issues des entreprises, des organisations syndicales et de l'Université.

avec le soutien de :

